

Nouveau-Brunswick: Dans cette province l'on fait observer les lois provinciales et fédérales selon des méthodes assez semblables à celles appliquées dans la Nouvelle-Ecosse.

42. La distillation illégale des liqueurs n'est pas très considérable. La plupart des infractions constatées portaient sur la possession illégale de liqueurs et la contrebande le long de la côte, et, en diminution depuis deux ans, à la frontière du Maine.

43. Nous avons généralement réussi à empêcher le déchargement de la contrebande sur le littoral du Nouveau-Brunswick et, nos renseignements indiquent qu'elle est assez bien réprimée actuellement.

Ile du Prince-Edouard: L'Ile du Prince-Edouard est la seule province où la Royale gendarmerie à cheval doit faire observer une loi de prohibition. Là, tous les détachements veillent activement à ce que les lois de douane, d'accise et provinciales soient observées, comme moyen de combattre la contrebande. L'on opère constamment des saisies et lorsque la preuve de possession ou de propriété le justifie, des poursuites sont intentées. La collaboration des bateaux patrouilleurs, des avions et des détachements opérant à terre, sans y mettre fin complètement, paralyse grandement la contrebande.

45. Nous recevons des institutions locales des observations bienveillantes. Il est vrai que nous avons reçu des plaintes à l'effet que dans certains districts les choses laissent à désirer, mais les auteurs de ces plaintes, qui prétendaient connaître les violateurs et leurs méfaits ont refusé de fournir à la gendarmerie les renseignements qui l'eussent aidé à amener les délinquants à la raison.

Provinces maritimes en général: Dans les provinces maritimes la gendarmerie est constamment occupée au travail de répression. Les condamnations se succèdent dans les trois provinces et nous sommes continuellement au guet.

47. Des renseignements verbaux et écrits venant de ces provinces nous autorisent à dire que l'action de la gendarmerie y est considérée fructueuse.

48. Les goélettes employées à la contrebande de l'alcool sont transformées en grands bateaux à moteurs rapides, lesquels sont munis d'appareils de sans fil qui permettent à l'équipage de communiquer avec les agents à terre, de savoir où atterrir et d'être renseignés sur les mouvements de notre patrouille. Il a fallu en conséquence modifier nos méthodes et notre matériel.

49. Nous avons déjà arrêté les grandes lignes d'une vigoureuse offensive durant la prochaine saison, principalement dans la Nouvelle-Ecosse et le long du littoral des trois provinces. L'on comprendra qu'il ne serait pas sage de préciser davantage sur ce point.

Coopération avec les services des Etats-Unis: Une conférence entre les fonctionnaires du United States Coast-Guard Service et des délégués de la gendarmerie, en 1934, aboutit à une entente assurant la plus étroite coopération entre les services de répression des deux pays. Il y a entre les deux libre échange de renseignements dont le résultat se traduit en saisies de contrebande et de bateaux employés à cette fin.

51. La coopération s'est accentuée et de part et d'autre l'on ne perd pas une occasion de s'entraider.

52. Au cours d'un récent séjour à Washington, je me suis entretenu avec les fonctionnaires du United States Coast-Guard Service, département du Trésor, de projets concernant

la répression du trafic des liqueurs sur la côte de l'Atlantique.

53. Nos marins et nos agents à terre surveillent la frontière de concert, et leur coopération produit d'excellents résultats.

Transport des liqueurs: A l'instigation du gouvernement des Etats-Unis, des règlements établis en juillet 1935 imposaient des restrictions aux vaisseaux transportant des liqueurs, en partance de Saint-Pierre-et-Miquelon à moins d'un cautionnement par eux fourni et annulable seulement sur présentation d'un certificat de déchargement. Pour un temps cette condition enraya le trafic, mais bientôt entrèrent en scène des navires à vapeur venant d'Europe, principalement de nationalité norvégienne, chargés d'alcool belge, hollandais, allemand et autrichien. Ces navires de haute mer mouillaient à un endroit convenu près des côtes de la Nouvelle-Ecosse ou de la Nouvelle-Angleterre, et, là, transbordaient leur cargaison comprenant jusqu'à 2,500 caisses d'alcool dans de rapides bateaux automobiles qui la transportaient à terre.

54. Il nous semble que notre pays pourrait faire davantage dans le sens du traité entre la France et les Etats-Unis, qui détermina les restrictions imposées aux vaisseaux transportant des liqueurs en partance de Saint-Pierre-et-Miquelon; il s'agirait de conclure des arrangements semblables avec les colonies britanniques ou d'autres pays que ceux de l'empire.

Droits de douane,—taxes d'accise (liqueurs): Le budget de 1935 décrétrait la diminution des droits de douane et des taxes d'accise; c'est une chose que nous avons fortement recommandée comme moyen de diminuer les bénéfices et conséquemment la tentation de la contrebande. Cela a eu un certain effet, mais nous avons constaté au cours de la dernière saison que les bénéfices sont encore tels que la contrebande et la distillation illicite y trouvent leur avantage. Le mouvement de la contrebande à la frontière varie selon le cours des prix d'un côté ou de l'autre; parfois c'est au Canada que la contrebande expédie sa marchandise, et parfois aux Etats-Unis. L'on voit par là l'importance pour nous d'être en bonne intelligence avec le service préventif des Etats-Unis.

56. L'on croit que si les différents gouvernements provinciaux qui font le commerce des liqueurs abaissaient les prix de détail proportionnellement, autant que possible, à la diminution des droits ils aideraient sensiblement au succès du travail de répression.

Législation: Depuis deux ans plusieurs dispositions de la loi des douanes ont été amendées mais les décisions adverses en ont ruiné l'utilité. C'est le cas particulièrement des dispositions concernant la saisie des navires chargés de liqueurs et la poursuite des personnes trouvées à bord.

57. Nous avons proposé au département du Revenu national des modifications fondées sur notre expérience et nous comprenons qu'à la présente session du Parlement, il sera déposé des amendements à la loi des douanes qui, s'ils sont adoptés, accroîtront l'efficacité du service préventif.

Matériel maritime: Le trafic des liqueurs dans les provinces maritimes a toujours exigé beaucoup de vigilance; un avion fourni par la Royal Canadian Air Force coopère avec les croiseurs et l'effectif de terre pour empêcher le déchargement des liqueurs dans ces trois provinces.

59. L'adjonction du service préventif antérieur nous a amené trente bateaux patrouilleurs de dimensions variant entre trente-cinq pieds et